

MAÎTRISER LES ESSENTIELS DE LA RÉGLEMENTATION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

Fondamentaux et évolutions récentes dans la construction neuve

2 JOURS, 14 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA
CONSTRUCTION

CODE :
MTC86

Objectifs de la formation

Intégrer les obligations fondamentales en construction neuve : CRC, RAGE, sécurité incendie...

Respecter les règles spécifiques : photovoltaïque, risques géologiques, parasismiques...

Identifier les diagnostics obligatoires avant le démarrage des travaux

Appliquer l'ensemble de ces réglementations dans les opérations de construction

Parmi nos formateurs

- **VERON Laurent**
Formateur en économie de la construction,
- **LAFAYE Emmanuel**
Formateur et économiste de la construction durable,

Public concernés

- Ingénieur et technicien ; Architecte ; Responsable technique ; Contrôleur technique ; Coordinateur incendie ; Responsable de la Maintenance Technique ; Gestionnaire de Patrimoine Immobilier

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

Le secteur du bâtiment est connu pour ses normes réglementaires complexes en constante évolution : normes urbanistiques, thermiques, acoustiques, techniques, environnementales, de même que de normes relatives aux ascenseurs, aux termites, aux incendies, etc. Respecter les règles et obligations spécifiques et savoir les appliquer, identifier les diagnostics obligatoires avant le démarrage des travaux sont les points incontournables à maîtriser dans un projet de construction. Cette formation vous permettra d'acquérir les essentiels de la réglementation technique des bâtiments pour les appliquer sereinement dans l'ensemble

de vos opérations.

Connaître les obligations liées aux règles de construction

- Rappel du Contrôle du Règlement de Construction (CRC)
- Le programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement » (RAGE) : enjeux et obligations
- Mesurer les risques liés aux termites
- Respecter les obligations liées à l'isolation acoustique
- État des lieux sur la réglementation technique des ascenseurs
- Détailler la réglementation en matière de sécurité incendie
- De la RT2012 à la RE2020: examiner la réglementation thermique dans les bâtiments neufs
- Focus sur un outil de valorisation : le label NF HQE bâtiment biosourcé « matériaux bio-sourcés »

Appréhender les règles et obligations spécifiques

- Prendre en compte des véhicules électriques dans les constructions
- Identifier les spécificités en matière de photovoltaïque
- Anticiper et gérer les risques géologiques
- Assimiler les règles spécifiques en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Quelles sont les règles parasismiques en vigueur à respecter

Intégrer les diagnostics obligatoires avant le démarrage des travaux

- Connaître les règles d'intervention en matière d'amiante
- Connaître les principaux points de la réforme de la Déclaration de Travaux à proximité de réseaux (DT-DICT) de 2012
- Respecter les obligations d'assurance Dommage Ouvrage (DO) et la Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)
- Quelles sont les obligations qui entourent l'obtention et la détention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)
- Plomb dans les peintures : réglementation et prévention
- Prendre en compte le risque Radon
- Mise en place de la procédure dite de permis feu avant le début des travaux
- Se doter de la capacité d'exécuter des travaux sur des installations électriques avec l'habilitation électrique

Dates

Paris	Classe virtuelle
16-17/09/2024	16-17/09/2024
12-13/12/2024	12-13/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis

clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.